

Lille, le 27 avril 2020

### Résultats au 31 mars 2020 du Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Une situation résiliente au moment d'aborder, aux côtés de nos clients et de notre territoire, une crise sanitaire et économique sans précédent

	Mars 2020	Mars 2019	Variation
<b>Activité :</b>			
Encours de collecte globale	29 961 M€	29 412 M€	+1,9%
Encours de crédits	24 928 M€	23 667 M€	+5,3%
<b>Résultats sociaux* :</b>			
Produit Net Bancaire	141,1 M€	127,1 M€	+11%
Résultat Brut d'Exploitation	52,8 M€	39,5 M€	+33,7%
Résultat Net	21,8 M€	18,7 M€	+16,3%
<b>Résultats consolidés IFRS :</b>			
Produit Net Bancaire	148,9 M€	136,9 M€	+8,8%
Résultat Brut d'Exploitation	44,7 M€	34,1 M€	+31%
Résultat Net Part du Groupe	17,6 M€	15,8 M€	+11,2%
<b>Structure financière :</b>			
Bilan consolidé	31 610 M€	31 138 M€	+1,5%
Ratio CET1 Bâle 3 non phasé**	23,89%	22,68%	+1,21 pts
Ratio de liquidité LCR 1 mois***	123,8%	131%	-7,2 pts
Ratio Crédit Collecte	136,3%	133,1%	+3,3 pts

Le Conseil d'Administration a arrêté, lors de sa séance du 27 avril 2020, les comptes sociaux et consolidés du Crédit Agricole Nord de France au 31 mars 2020.

- Activité commerciale**

Face à la pandémie de coronavirus (Covid-19) qui touche notre territoire et son économie, le Crédit Agricole Nord de France réaffirme son soutien et sa mobilisation totale aux côtés de tous ses clients pour les aider à traverser cette période.

14 500 nouveaux clients ont rejoint la Caisse régionale et 1,2 Mrd€ de nouveaux crédits ont été réalisés, dont plus de la moitié concernant des crédits Habitat. Les encours de crédits, à 24,9 Mrds€, sont en hausse de 5,3% sur un an. Mais dans ce contexte plus qu'incertain, l'activité commerciale s'est fortement ralentie sur la fin du trimestre.

L'Épargne des clients, principalement investie sur des supports liquides et sécurisés, s'élève à près de 30 Mrds€ et s'inscrit en hausse modérée (+1,9% sur un an) impactée par la volatilité des marchés financiers engendrée par la crise.

Malgré un nombre de contrats en croissance de 4,1 % sur un an, le développement des activités d'assurance de biens et de personnes connaît un fort ralentissement en fin de trimestre.

A fin mars 2020, près de 444 000 clients, soit plus de 40%, sont sociétaires de la Caisse régionale.

\* Résultat social intégrant le résultat des titrisations de crédits habitat

\*\* Ratio CET1 au 31 décembre 2019

\*\*\* Ratio Liquidity Coverage Ratio (LCR) : calculé sur la base des moyennes sur 12 mois glissants des composantes du ratio LCR

- **Résultat social**

Le Produit Net Bancaire de la Caisse régionale s'établit à 141,1 M€, en hausse de 11% sur un an, sécurisé par les restructurations de passif de ces dernières années, et soutenu par le développement des services, en particulier des assurances, en accompagnement des besoins de nos clients.

Les charges de fonctionnement, à -88,3 M€, affichent une hausse modérée de 0,8% sur un an en lien notamment avec la hausse des taxes bancaires.

Le coût du risque s'établit à -13,5 M€, soit 22 bps sur encours ; son niveau en hausse significative reste toutefois mesuré et intègre les premiers impacts de la crise du Covid-19.

Après prise en compte du résultat net sur actifs immobilisés (-0,4 M€) et des impôts sur les sociétés (-17,1 M€), le résultat net social ressort à 21,8 M€ (21,6 M€ pour la Caisse régionale seule, hors intégration des véhicules de titrisation de crédits Habitat), en hausse de 16,3% sur un an.

- **Résultat consolidé**

Le résultat net consolidé du Groupe Crédit Agricole Nord de France s'élève à 17,6 M€, en hausse de 11,2% sur un an, avec une contribution positive de l'ensemble des pôles métiers, excepté l'immobilier de promotion impacté par la crise actuelle :

- **Pôle Bancassurance France** : 16,6 M€ contre 15 M€ au 31 mars 2019,
- **Pôle Capital Investissement** : 0,2 M€ contre -1,1 M€ au 31 mars 2019,
- **Pôle Presse** : 0,9 M€ contre 0,8 M€ au 31 mars 2019,
- **Pôle Foncière** : 0,9 M€ contre 0,6 M€ au 31 mars 2019,
- **Pôle Immobilier** : -1 M€ contre 0,4 M€ au 31 mars 2019.

- **CCI Nord de France**

Le certificat coopératif d'investissement a clôturé à 26,02€ au 31 mars 2020, en baisse de 8,5% depuis le 31 décembre 2019.

Dans sa recommandation du 27 mars 2020, la Banque Centrale Européenne (BCE) a demandé à toutes les banques, à compter du 1er avril 2020 :

- de s'abstenir de distribuer des dividendes au moins jusqu'au 1er octobre 2020 pendant la période de choc économique liée au COVID-19, afin de conserver autant de fonds propres que possible et maintenir leur capacité à soutenir l'économie dans un contexte d'incertitude accrue causé par la pandémie ;
- de ne souscrire aucun engagement irrévocable de verser des dividendes pour les exercices 2019 et 2020.

La recommandation BCE précise que le dividende désigne tous les versements de fonds soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale y compris pour des sociétés coopératives comme la Caisse régionale. Cette recommandation est de portée générale pour toutes les banques quel que soit leur niveau de solvabilité.

En conséquence de cette recommandation, l'Assemblée Générale de la Caisse régionale, réunie le 7 avril sous forme d'audioconférence en application des dispositions légales sur le fonctionnement des organes délibérant durant la pandémie de Covid-19, a validé la suppression de toute référence à la date de mise en paiement des rémunérations des parts sociales et des CCI et a délégué au Conseil d'Administration la fixation de la date de versement de ces rémunérations, qui ne pourra pas intervenir avant le 1er octobre 2020. Ce versement nécessitera l'accord préalable de la BCE.

Aucune modification n'est intervenue sur les montants de distribution (soit 1,05 euro par CCI).

- **Perspectives**

La pandémie de Covid-19 devrait avoir des impacts négatifs marqués sur l'économie mondiale qui s'aggravaient si elle n'était pas contenue rapidement. Ces conséquences impacteraient l'activité des contreparties des banques et par ricochet les banques elles-mêmes. La Caisse régionale Nord de France, qui participe aux mesures de soutien annoncées par le Groupe Crédit Agricole pour ses clients entreprises et particuliers pendant la crise, et qui est engagée dans les mesures annoncées par les pouvoirs publics, s'attend à des impacts sur ses revenus, sur son coût du risque, sur son résultat ainsi que sur la valorisation de ses placements et participations. L'ampleur et la durée de ces impacts sont impossibles à déterminer à ce stade. Avec un ratio CET1 de 23,89% au 31 décembre 2019, à un niveau largement supérieur aux exigences réglementaires, la Caisse régionale Nord de France aborde ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide.